



# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/03/2025

MAIRIE

18 Avenue de la Gare  
54290 BAYON  
Tél : 03 83 72 51 52

secretariat@mairie-bayon.fr  
www.mairie-bayon.fr

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq mars à 19h00, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS Nicole.

**Étaient présents :** Mme CHARROIS Nicole, Mme BEURTON Sandrine, M. RAULIN Thomas, Mme DELORME Sylvie, M. DELIEGE Fabrice, Mme VAUNE Audrey, M. RUSE Serge, Mme FRANCOIS Vanessa, M. ROUY Christophe, M. DECLERCQ Ludovic, Mme RAUMEL Karine, Mme PETAT COLLE Annick, M. LAMOISE Régis, Mme COINTEAUX Chantal,

**Étai(ent) excusé(s) :** M. CUNAT Damien donne procuration à Mme BEURTON Sandrine

**Étai(ent) absent(s) :** Mme LURION Eve-Hélène

A été nommé comme **secrétaire de séance** : Mme RAUMEL Karine

## NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16

Présents : 14

Absents : 1

Excusés : 1

Nombre de suffrages  
exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

## Affectation des résultats 2024 Délibération n°2025 - 04

Date de convocation  
28/02/2025

Date d'affichage  
07/03/2025

Le Maire certifie le caractère  
exécutoire de la présente  
délibération, qui a été  
transmise en Sous-  
Préfecture et publiée le :

07/03/2025

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de son Maire, Nicole CHARROIS après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2024 le 05/03/2025

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024

**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	344 672,05
- un excédent reporté de :	1 613 434,39
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	1 958 106,44
- un déficit d'investissement de :	157 165,04
- un déficit des restes à réaliser de :	302 000,00
Soit un besoin de financement de :	459 165,04

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCÉDENT	1 958 106,44
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	459 165,04
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	1 498 941,40
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	157 165,04

Le Conseil Municipal **DÉCIDE** à l'unanimité d'affecter le résultat 2024.

Signature du secrétaire  
de séance :

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à Bayon,  
Le Maire

